

CONDITIONS RELATIVES AU BONUS MINTOS AYANT POUR CODE « GO- »

Date de la version : 01/10/2026

1. Les termes en majuscules ici ont la même signification que les termes utilisés dans les [Conditions générales de la plateforme d'investissement Mintos](#).
2. Mintos a le droit de déterminer, à sa seule discrétion, quels sont les investisseurs éligibles aux bonus mentionnés dans les présentes conditions d'attribution du bonus, ainsi que la durée de l'offre de bonus, y compris ses dates de début et de fin, ainsi que les bonus supplémentaires, le cas échéant.
3. Seuls les Investisseurs qui reçoivent une offre de bonus de Mintos par e-mail et/ou sur la Plateforme, ou de l'un des partenaires actifs affiliés à Mintos qui dirigent les Investisseurs vers le site Web de Mintos, et qui débutent leur inscription en utilisant un code commençant par « GO- », peuvent bénéficier des bonus. Les Investisseurs qui ont détenu un compte Mintos au cours des 12 mois précédant la campagne d'attribution de bonus, spécifiée dans l'offre de bonus, ne peuvent pas bénéficier de bonus dans le cadre des présentes conditions relatives aux bonus.
4. L'inscription sur la Plateforme doit être effectuée pendant la période de la campagne du bonus, conformément aux conditions énoncées dans l'offre du bonus Mintos sur la Plateforme. Les inscriptions et les montants investis sur la Plateforme avant la date de début de l'offre de bonus, ou les montants réinvestis pendant la durée de l'offre de bonus, ne donnent pas droit au bonus et ne sont pas pris en compte dans le calcul de celui-ci.
5. L'Investisseur reçoit un bonus unique (ci-après dénommé « Bonus fixe ») basé sur le principal investi en cours (y compris les paiements en attente, le cas échéant), en EUR ou l'équivalent en EUR dans d'autres devises, sur la Plateforme dans les instruments financiers détenus par l'Investisseur au cours de la période fixée dans l'offre de bonus de Mintos.
6. Pour être admissible au Bonus fixe, l'Investisseur doit investir dans au moins l'un des produits d'investissement suivants disponibles sur la Plateforme : Les prêts, les ETF, les obligations, les actions, les cryptomonnaies ou l'immobilier doivent rester investis sur la Plateforme, sans aucun retrait, pendant une période supplémentaire de 90 jours après la fin de la période de la campagne du bonus. Par ailleurs, il est possible d'investir dans un ou plusieurs produits. Conformément aux présentes conditions relatives au bonus, il n'est pas autorisé d'investir dans Smart Cash de Mintos. Le Bonus fixe est structuré comme suit :
 - 15,00 EUR (quinze euros) si l'encours du capital dépasse 1 500,00 EUR (mille cinq cents euros) ;
 - 25,00 EUR (vingt-cinq euros) si l'encours du capital dépasse 2 500,00 EUR (deux mille cinq cents euros) ;
 - 60,00 EUR (soixante euros) si l'encours du capital dépasse 5 000,00 EUR (cinq mille euros) ;

- 125,00 EUR (cent vingt-cinq euros) si l'encours du capital dépasse 10 000,00 EUR (dix mille euros).
 - 350,00 EUR (trois cent cinquante euros) si l'encours du capital dépasse 25 000,00 EUR (vingt-cinq mille euros) ;
7. Le bonus fixe est calculé sur la base du principal investi en cours à la fin du dernier jour de la période de campagne d'attribution du bonus, tel qu'énoncé dans l'offre du bonus Mintos sur la Plateforme. Une fois les conditions de l'Article 6 remplies, le Bonus fixe est réglé en EUR, en un seul versement, sur le Compte de liquidités de l'Investisseur dans un délai de 10 (dix) jours ouvrables. Aux fins du calcul du bonus, les conditions suivantes s'appliquent :
- 7.1. Seuls les investissements entièrement réalisés sur la Plateforme au plus tard le dernier jour de la période de la campagne de bonus, tel que stipulé dans l'offre de bonus Mintos, entrent dans le calcul du bonus. Les investissements dans des instruments financiers, notamment les Obligations et l'Immobilier, sans que cette liste soit limitative, réservés ou en attente d'exécution à ladite date ne sont pas pris en compte dans le calcul du Bonus fixe, quelle que soit la date à laquelle ils sont exécutés ultérieurement.
- 7.2. L'encours du capital correspond au montant effectivement investi après déduction de l'ensemble des coûts ou frais liés à cet investissement, y compris, sans s'y limiter, les primes versées lors de l'acquisition. Ces coûts ou frais ne seront pas pris en compte aux fins du calcul du Bonus fixe. Afin d'éviter toute ambiguïté, l'Investisseur doit s'assurer que l'encours du capital atteint le seuil en vigueur ; le montant brut engagé ou payé ne sera pas déterminant aux fins de l'éligibilité ou du calcul du bonus.
8. L'offre de bonus n'est pas cumulable avec d'autres promotions.
9. En cas de violation par l'Investisseur de l'une des dispositions des Conditions générales de la Plateforme d'investissement Mintos, Mintos se réserve le droit de suspendre à tout moment le versement du Bonus fixe.
10. Mintos a le droit, à sa seule discrétion, de : </l:style1 >
- 10.1. Suspendre, résilier ou modifier les conditions et exigences des présentes conditions d'attribution du bonus, y compris les montants ;
- 10.2. Modifier les présentes conditions d'attribution du bonus, avec effet immédiat et sans en avertir au préalable les Investisseurs. Les nouvelles versions des présentes conditions d'attribution du bonus sont publiées sur la Plateforme.